



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes théâtrales

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paris 3 Sorbonne nouvelle (établissement support) pour la spécialité « Ecritures et représentations »

Mention : Etudes théâtrales

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140007366

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Université Paris 3 Sorbonne nouvelle pour la spécialité *Ecritures et représentations*.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Etudes théâtrales* se compose de deux spécialités : une spécialité à finalité recherche, co-habituée avec l'Université Paris 3 (établissement support), *Ecritures et représentations*, et une spécialité à finalité professionnelle, *Mise en scène et dramaturgie*. Son objectif premier est de former des étudiants capables de s'insérer dans le milieu professionnel du spectacle vivant et dans le monde de la recherche sur le théâtre. A cet effet, la mention propose des enseignements théoriques et pratiques destinés à approfondir la connaissance de l'histoire et de l'esthétique du théâtre, ainsi que la connaissance de son environnement social, économique et politique. Un stage, obligatoire pour la spécialité professionnelle, mais facultatif pour la spécialité recherche, vient compléter la formation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation s'attache à fournir des compétences théoriques et pratiques, en proposant des enseignements variés et adaptés à chaque spécialité. Elle comporte, aux côtés de ces cours spécifiques, des enseignements plus généraux, destinés à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction. On peut cependant déplorer que la formation n'accorde pas plus de place aux questions institutionnelles du spectacle vivant, alors même que la



connaissance du fonctionnement socio-économique, politique et juridique figure parmi les compétences attendues. D'autre part, s'il existe bel et bien un enseignement de langue vivante dans les deux spécialités, il est regrettable que seul l'anglais soit proposé en M1 de la spécialité recherche.

Les enseignements sont mutualisés à trois niveaux : entre le M1 et le M2 de la même spécialité, entre les deux spécialités (seulement pour les séminaires), entre les établissements co-habilités, avec Paris 3 en particulier (existence d'un cours magistral commun dans la spécialité recherche). La mention offre la possibilité d'une réorientation en fin de M1 d'une spécialité à l'autre.

Le passage en M2 requiert la réussite à toutes les UE de la première année. D'autre part, l'accès au M2 est possible pour les intermittents du spectacle bénéficiant d'un congé individuel de formation sur la base d'une validation des acquis professionnels.

La mention *Etudes théâtrales* est la seule mention offerte par l'Université Paris Ouest dans ce domaine spécifique et la principale formation au niveau régional et national avec Paris 3 et Paris 8 (Master *Arts du spectacle - Arts de la scène*). Elle est adossée à l'équipe d'accueil, *Histoire des arts et des représentations* (EA 4414). On compte aussi des partenariats avec plusieurs théâtres de la région Ile-de-France (dont la Comédie française, Nanterre-Amandiers, le Théâtre national de la Colline). Outre le lien fort que nouent les universités Paris Ouest et Paris 3, il est fait mention de conventions avec Paris 7, Paris 8 et Paris 4, mais le dossier reste vague sur ce sujet, en particulier sur la dynamique des relations avec Paris 8 au sein du PRES. Pour ce qui est des échanges internationaux, des partenariats avec des universités étrangères sont signalés, mais les informations restent lacunaires.

La mention *Etudes théâtrales* compte entre 41 et 67 étudiants, M1 et M2 confondus, depuis cinq ans. Les effectifs, en baisse en 2011-2012, sont en hausse en 2012-2013. Le taux de réussite à l'issue du M1 se situe entre 50 % et 70 %, alors que celui du M2 est d'environ 40 %. Les chiffres ne sont guère élevés, mais le taux de poursuite en doctorat (entre 10 % et 25 %) et l'insertion professionnelle (83 %) paraissent suffisants mais devraient être explicités. Il est attendu des effectifs plus importants, grâce en particulier à l'effort de professionnalisation fourni par le master recherche, mais il est regrettable que le stage proposé dans cette spécialité soit facultatif.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de Paris Ouest et de Paris 3 (professeurs et maître de conférences), ainsi que de professionnels du théâtre. L'évaluation des UE se fait, au choix de l'enseignant, soit par un examen final, soit par un exposé oral, soit par un mini-mémoire. La soutenance du mémoire se déroule devant un jury de trois personnes (de Paris Ouest et de Paris 3). Il existe une commission pédagogique qui décide des admissions. Est signalée aussi la création prochaine d'un conseil de perfectionnement. En revanche, il n'y a pas de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et les sortants. Sa création est évoquée, à condition qu'une aide administrative soit apportée à l'équipe pédagogique. Il n'existe pas non plus de dispositif d'auto-évaluation. Dans sa présentation, le dossier est clair (les fiches RNCP et l'annexe descriptive au diplôme sont conformes aux attentes) et tient compte en partie des précédentes recommandations de l'AERES (renforcement de la collaboration avec Paris 3, consolidation des enseignements liés à la spécialité). On regrette cependant qu'il n'existe pas de formation aux aspects institutionnels et que les stages soient facultatifs en recherche.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique de qualité, variée et dynamique.
 - Un vaste choix d'enseignements.
 - Une bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :
 - Le caractère facultatif du stage dans la spécialité recherche.
 - L'insuffisance de l'offre de langue vivante.
 - L'absence de formation aux questions institutionnelles du spectacle vivant.
 - Manque de précision sur la collaboration avec l'Université Paris 8.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de rendre obligatoire le stage dans la spécialité recherche, de proposer un plus grand choix de langues vivantes et de renforcer l'enseignement relatif aux institutions du spectacle vivant. Il serait également souhaitable de préciser la dynamique des liens avec l'Université Paris 8 dans le cadre du PRES.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Théâtre : Ecritures et représentations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à finalité recherche résulte de la fusion des deux anciens parcours (*Le texte et la scène* et *Théâtre et sciences humaines*). Elle est destinée à former les étudiants à la recherche en études théâtrales. Elle est co-habilitée avec la spécialité *Théâtre : écriture et représentation* de l'Université Paris 3, avec laquelle certains enseignements sont mutualisés.

- Appréciation :

Le descriptif des connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation, précis et adapté, prend bien en compte la diversité des modes et formes d'expression théâtrale. Aux côtés des cours spécifiques (« Problématique de la traduction théâtrale », « Tragédie et tragique », etc.), il existe des enseignements plus généraux, destinés à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction. En ce qui concerne l'organisation pédagogique, on trouve des enseignements fondamentaux en M1 et en M2, des enseignements complémentaires (méthodologie) en M1, une UE de langue vivante en M1 et en semestre 3 (S3), une préparation du mémoire aux semestres 2, 3 et 4. Les heures de cours décroissent en toute logique du S1 au S4 pour la rédaction du mémoire.

La spécialité est adossée à l'équipe d'accueil « Histoire des arts et des représentations » (EA 4414). La formation à la recherche est assurée dans le cadre de séminaires de recherche à choisir dans l'offre de l'établissement ou de l'établissement co-habilité et de la préparation d'un mémoire de recherche (100 pages). La dimension de formation professionnelle est prise en compte notamment par la possibilité d'effectuer un stage court (à la place d'un séminaire de recherche) ou long (avec mémoire de « recherche de terrain » de 50 pages). La formation continue est proposée pour des publics spécifiques (professionnels du théâtre notamment). Le dossier fait état de nombreux partenariats internationaux, sans précision sur les modalités ni données propres à la spécialité.

Le dossier reprend les données générales de la mention pour le bilan d'attractivité et indique des effectifs et un taux de réussite croissants pour la spécialité, qu'il attribue au renforcement de l'encadrement des projets de recherche et à l'ouverture de stages avec possibilité de mémoire de terrain. Le taux de poursuite d'études en doctorat, principal débouché affiché de cette spécialité à finalité recherche, est donné comme variant entre 16 et 30%, alors que le taux mentionné d'insertion professionnelle à deux ans est de 83 %, ce qui paraît constituer, au regard de la situation de l'emploi dans le champ du spectacle vivant, un taux très élevé, difficile à apprécier en l'absence de précision sur les emplois occupés.

L'équipe pédagogique est très riche et diversifiée en ce qui concerne les enseignants-chercheurs des deux universités associées. Elle comporte en revanche une seule intervenante professionnelle (comédienne, metteuse en scène et écrivaine), ce qui conduit à s'interroger sur la volonté affichée de développer la dimension professionnelle de la spécialité. La constitution d'un conseil de perfectionnement est annoncée sans indication de calendrier et les modalités de co-habilitation succinctement décrites en termes de « concertation permanente » entre les responsables de spécialité des deux établissements.



- Points forts :
 - Adossement à la recherche.
 - Qualité de l'offre pédagogique.
- Points faibles :
 - Ouverture professionnelle encore insuffisante, notamment en termes d'intervenants professionnels et manque de visibilité sur l'insertion professionnelle effective (nature des emplois).
 - Ouverture internationale à renforcer.
 - Pilotage de la spécialité à renforcer, notamment du point de vue de la co-habilitation.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Conforter la dimension professionnelle en relation avec la diversification des débouchés hors de la poursuite en thèse.
- Développer l'ouverture internationale.
- Renforcer le pilotage spécifique de la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Mise en scène et dramaturgie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à finalité professionnelle est destinée à faire connaître tous les corps de métiers qui participent à la création d'un spectacle vivant en vue d'une insertion dans le milieu professionnel du théâtre. Des cours pratiques et des ateliers viennent compléter les enseignements théoriques.

- Appréciation :

La spécialité propose des séminaires, des ateliers de formation pratique animés par des metteurs en scène, des cours spécialisés avec des professionnels du théâtre, un enseignement de langue. Les séminaires sont mutualisés si bien qu'il est possible de se réorienter en fin de M1, vers l'autre spécialité de la mention (recherche). Il est proposé aux étudiants un stage obligatoire de deux mois au semestre 4. Les contenus des enseignements sont précis, mais leur progression n'est pas lisible. La formation offre un grand choix de cours très divers sans véritable ligne structurante : « Shakespeare sur scène », « Claude Régy », « Problématiques de la traduction théâtrale » sont, par exemple, proposés au semestre 1 du M1 et au semestre 2 du M2.

La spécialité est adossée à l'équipe d'accueil « Histoire des arts et des représentations » (EA 4414) et nourrit des partenariats avec plusieurs théâtres de la région Ile-de-France (dont la Comédie française, Nanterre-Amandiers, le Théâtre national de la Colline).

Le recrutement dans la spécialité professionnelle ne se fait que tous les deux ans en raison de la suppression de l'aide apportée par la DRAC en 2008. Le dossier ne présente pas d'indicateurs par spécialité, les seules données disponibles concernant la mention (voir ci-dessus).

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de Paris Ouest et de Paris 3 (professeurs et maîtres de conférences), ainsi que de professionnels du théâtre. L'évaluation des UE se fait, au choix de l'enseignant, soit par un examen final, soit par un exposé oral, soit par un mini-mémoire. La soutenance du mémoire se déroule devant un jury de trois personnes (de Paris Ouest et de Paris 3). Il existe une commission pédagogique qui décide des admissions. En revanche, il n'y a pas de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et les sortants. Sa création est évoquée, à condition qu'une aide administrative soit apportée à l'équipe pédagogique. Il n'existe pas non plus de dispositif d'auto-évaluation.

- Points forts :

- Equipe pédagogique aux compétences variées, enrichie d'intervenants extérieurs.
- Partenariats dynamiques avec le monde professionnel.
- Passerelles entre les deux spécialités favorisant les réorientations.

- Points faibles :

- La cohérence d'ensemble et la progression des enseignements ne sont pas assez évidentes.
- Absence de précisions sur les débouchés réels de la spécialité.
- Insuffisance de la collaboration avec l'Université Paris 8 (Master *Arts du spectacle*).



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de renforcer la cohérence des enseignements en vue d'une meilleure progression et de nouer des liens plus forts avec Paris 8 dans la logique du PRES, en particulier avec la mention à finalité professionnelle *Arts du spectacle - Arts de la scène*. Il conviendrait aussi de préciser les débouchés réels de cette spécialité en fournissant des chiffres détaillés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom KARSENTI Tiphaine

Email tiphaine.karsenti@u-paris10.fr

Nous remercions l'AERES d'avoir d'ores et déjà procédé à la correction de deux erreurs factuelles dans le rapport d'évaluation.

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

Pour ce qui est des rapports avec Paris 8 dans le cadre du PRES

Nous rappelons que notre département et notre équipe de recherche sont liés très étroitement à Paris 8 et que nous avons été, d'une certaine manière, les premiers initiateurs de ce rapprochement. La réunion du PRES, de fraîche date, s'est faite en particulier grâce à l'obtention préalable d'un labex dans lequel notre équipe de recherche est partie prenante, et d'un IDEFI qui concerne directement le master (et qui a été noté dans le projet).

Le projet d'IDEFI-CreaTIC verra le jour dès l'an prochain (2013-2014) et réunira au sein d'ateliers théorico-pratiques des étudiants des deux spécialités du master, ainsi que des étudiants chercheurs de Paris 8.

Les projets de recherche (colloques, journées d'études) menés conjointement par les équipes des deux universités au sein du labex Arts H2H donnent par ailleurs l'occasion aux étudiants de master de suivre les réflexions transversales élaborées en partenariat avec Paris 8 ; puisqu'ils sont invités à participer aux événements organisés par les chercheurs de HAR, et parfois à rédiger des comptes-rendus dans le cadre du master.

Points forts

La synthèse souligne la variété des enseignements proposés et l'adéquation de ces enseignements, tant théoriques que pratiques, avec les objectifs de la formation. Elle évoque également la forte mutualisation de la formation, ainsi que son importance au niveau régional et national.

Compléments importants

Complément recherche.

Les étudiants de Master sont systématiquement associés, en particulier en M2, aux événements réalisés par l'équipe de recherche HAR et qu'ils ont donc accès à des travaux de haut niveau et à des rencontres qui les rendent à la fois curieux, informés et à même de mieux penser la recherche en art aujourd'hui.

Convention avec le TNS.

Notre formation a été choisie par le TNS (école de Strasbourg) pour la formation théorique de ses élèves puisque, tout dernièrement, notre université vient de signer un accord de cinq ans sur ce point (la première année du TNS correspondant au L3

	de Nanterre, la deuxième au M1 et la troisième au M2). Ce dont nous nous félicitons.
Points faibles	<p>1. Questions institutionnelles du spectacle vivant</p> <p>Le rapport déplore que « la formation n'accorde pas plus de place aux questions institutionnelles du spectacle vivant ». Bien au contraire, cette perspective est non seulement envisagée mais profondément articulée et adaptée aux deux mentions du master :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau de la mention « Ecritures et représentation » : le séminaire d'Emmanuel Wallon, proposé en M1 ou en M2, porte précisément sur ces questions, dont il est un éminent spécialiste. Sur les 8 séminaires proposés aux étudiants à Paris Ouest, 1 porte donc intégralement sur ces aspects en effet essentiels. La déploration de l'expert (des experts ?) sur le fait que les questions institutionnelles du spectacle vivant ne sont pas ou peu traitées semble donc faire fi de la longévité et de l'autorité d'un séminaire important, très largement fréquenté, et de l'implication de ce Professeur dans la formation de Master et de Doctorat. Nous rappelons aussi que notre formation a formé les auteurs du dernier « Que sais-je ? » sur la question (Isabelle Barbéris et Martial Poirson, MCF à Paris 7 et Pr à Grenoble), preuve peut-être, du fait que, depuis très longtemps, ces questions sont traitées dans ce Master et donnent lieu à des recherches qui se répandent ensuite ailleurs. En outre, les étudiants de Nanterre ont tout à fait la possibilité de suivre des cours dans les départements de droit et d'économie ou de sociologie et de compléter leur étude par la participation au master « conduites de projets culturels » qui fait partie de l'offre de l'université. Points que nous aurions pu commenter si l'expert (les experts ?) nous avaient joints ou avaient consulté l'ensemble des formations de l'université Paris Ouest (ou simplement les charges d'enseignement et de recherche du Pr Emmanuel Wallon). - au niveau de la mention « Mise en scène et dramaturgie », dès la première année, les étudiants doivent obligatoirement suivre un cours spécifique, conçu pour eux, assuré par Emmanuel Wallon et intitulé « Théâtre et politique, l'espace du conflit » (LMTUD102). Au second semestre, la réflexion se prolonge par un cours professionnel traitant de façon plus empirique, à partir des expériences des étudiants et de cas précis, des questions de production (LMTPE213). Cet enseignement est destiné à leur donner des outils concrets pour fonder et gérer leur compagnie. <p>Enfin, au même semestre, le cours « Politiques de la scène » (LMTPE211) a pour objectif de permettre aux étudiants de rencontrer des professionnels et responsables des institutions culturelles : directeurs de théâtre et de festival, diffuseurs, décideurs...</p> <p>2. Langues proposées</p> <p>La synthèse se trompe en lisant que seul l'anglais est proposé en M1 de la spécialité recherche. Il existe certes un cours spécifique, assuré par une enseignante d'anglais, dédié aux étudiants d'arts du spectacle en M1 ; mais les étudiants ne sont pas contraints de le choisir ; ils ont la possibilité de suivre tous les autres cours de langue pour non-spécialistes proposés par l'établissement ou, si leur niveau le permet, un séminaire de niveau master dans le cursus de la langue de leur choix.</p> <p>Sont bel et bien prévus et dispensés des cours de langue en anglais, allemand, italien, espagnol, selon les compétences des étudiants. Il eût été en effet curieux que nous n'ayons pas de cours d'allemand, compte tenu des accords que nous avons et que nous pratiquons avec les plus grandes universités allemandes, compte tenu des thèses que nous produisons, compte tenu des colloques que nous tenons, et compte tenu de la compétence exceptionnelle et du renom d'un certain nombre de nos</p>

enseignants.

3. Liens avec les universités partenaires de la co-habilitation

En ce qui concerne le lien avec les universités Paris 7, Paris 8 et Paris 4, la synthèse considère que le dossier est vague. Les étudiants en M2 de la spécialité recherche ont la possibilité de choisir, outre les séminaires offerts par les partenaires de la co-habilitation, le séminaire d'Isabelle Barbéris ou d'Armelle Talbot à Paris 7, le séminaire d'Isabelle Moindrot à Paris 8, ou le séminaire de Florence Naugrette à Paris 4.

4. Stages facultatifs dans la spécialité recherche

Le choix de rendre les stages facultatifs relève d'une décision pédagogique fondée sur la volonté de maintenir une distinction entre la spécialité recherche et les spécialités professionnelles que les étudiants sont susceptibles de rejoindre ensuite. La possibilité leur est ouverte de construire leur propre cheminement en direction de ces formations professionnelles, mais cette orientation ne leur est pas imposée. La spécialité recherche vise d'abord à engager des étudiants dans une voie recherche, qui peut se poursuivre par un doctorat ou éventuellement des concours d'enseignement. La formation aux métiers du spectacle vivant n'en est pas l'unique objectif et il nous semble important de maintenir pour les étudiants la liberté de choix. Nous suivons par ailleurs individuellement les étudiants, notamment dans le cadre du séminaire de méthodologie destiné aux M1, et nous leur conseillons fréquemment, quand leur projet le justifie, d'effectuer un stage.

5. Ouverture internationale du master

La formation, qui accueille chaque année une proportion importante d'étudiants étrangers non seulement dans le cadre d'échanges Erasmus, mais dans celui de poursuites d'études sur les deux années du Master, développera encore les partenariats avec des départements d'études théâtrales ou d'arts du spectacle d'universités, ainsi qu'avec les écoles professionnelles de théâtre en Europe, sur la base des partenariats existants (par exemple, l'Institut du Théâtre de Barcelone, la Resad de Madrid, l'École de Théâtre et de Cinéma de Budapest) et de nouveaux partenariats (voir réponses par spécialité).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

1. Stages au sein de la formation et insertion professionnelle des étudiants

Nous ne pensons pas qu'il faille, contrairement aux demandes insistantes de l'AERES, rendre le stage professionnel obligatoire.

Nombre de sujets de M2 supposent la présence des étudiants dans le milieu professionnel et donnent donc lieu à des stages.

Cependant, il est d'autres sujets et d'autres préoccupations de recherche qui n'entraînent en aucun cas cette nécessité. En effet, nombre de dossiers qui sont, par définition, des dossiers de recherche (histoire du théâtre, archives du théâtre, etc.) demandent une présence assidue et intense des étudiants en bibliothèque et dans les archives. À moins de considérer cette présence comme un stage, nous ne voyons pas comment il serait humainement possible à un étudiant de placer un stage (généralement lourd en termes d'horaires) dans son emploi du temps.

De même, la présence d'un étudiant à l'étranger, pour recherches (expérience théâtrale, recherche en

bibliothèque, etc.) n'est pas un stage, n'est pas forcément un séjour Erasmus, mais existe et prend du temps. Faut-il alors considérer ce séjour comme un faux-vrai stage, ou, comme nous le faisons, l'intégrer simplement dans le travail de recherches ?

Nous pensons que cette souplesse institutionnelle est bénéfique aussi bien aux étudiants qu'aux questions qu'ils peuvent être en mesure de traiter et c'est la raison pour laquelle nous pensons conserver ce dispositif.

Nous nous attachons en revanche à aménager un parcours, au sein du master recherche, adapté aux étudiants se destinant à intégrer une formation professionnalisante (masters pro management de la culture, connaissance des publics, administration culturelle, organisation d'événements culturels, métiers de la production théâtrale, section administration de l'ENSATT), en leur proposant un projet de recherche sur un an (puisque'ils quittent souvent le master recherche en fin de M1 pour intégrer un master professionnel en M2), en leur conseillant de suivre des séminaires dans d'autres UFR (Droit, sociologie notamment), en les incitant fortement à faire au moins un stage.

2. Intervenants professionnels dans la formation

Les professionnels sont d'ores et déjà inclus dans l'équipe de formation à plusieurs niveaux, dans la spécialité recherche comme dans la spécialité professionnelle. Leur expertise lors des recherches et lors des soutenances est prévue, mais également à chaque fois qu'il est possible et cohérent de solliciter leur intervention.

Leur enseignement et leur direction de recherche sont nourris de leur pratique professionnelle de mise en scène et direction de compagnie ou d'établissement, écriture dramatique, traduction de textes de théâtre, conseil artistique et dramaturgie, jeu et pratique d'acteur. Ils contribuent souvent à la professionnalisation des étudiants de la formation en les associant largement à leur réseau professionnel.

Enfin, de nombreux professionnels, metteurs en scène, comédiens, scénographes, dramaturges, administrateurs, etc., sont invités à des rencontres et des interventions au sein des enseignements de la formation.

Le mélange des étudiants du master recherche avec les étudiants du master professionnel au sein des séminaires favorise en outre les échanges entre les deux spécialités et l'ouverture des chercheurs vers la pratique professionnelle.

3. Ouverture internationale

Nous réfléchissons à intégrer dans le master un semestre dans une université partenaire dans le cadre des échanges Erasmus et à mettre en place une équivalence accordée à des stages pratiques réalisés dans un nombre à définir d'institutions culturelles des pays partenaires. Cela suppose plus de souplesse dans le calendrier et la présence posée comme obligatoire dans les séminaires, ainsi que l'introduction d'un contrôle des connaissances spécifiques.

En attendant, nous nous employons à élargir encore la palette des universités partenaires à l'étranger et à intégrer systématiquement les écoles de théâtre et de cinéma qui offrent des formations axées sur la pratique.

C'est l'idée de base de l'échange mis en place l'an dernier avec l'École de Théâtre et de Cinéma de Budapest où se trouvent cette année deux étudiants de master cinéma de Nanterre.

Ils sont visiblement convaincus de l'intérêt de cette formation à l'étranger puisqu'ils ont demandé une prolongation de leur semestre à une année complète. Des étudiants du master théâtre pourraient à leur tour profiter de cet échange dans les années qui viennent.

Dans la perspective de la mise en place d'un cursus franco-allemand, nous sommes en discussion avec Bochum, la difficulté étant que les étudiants français sont en général moins armés d'un point de

vue linguistique que les étudiants allemands pour suivre les enseignements. Il faudrait donc envisager ce cursus comme une voie possible dès la première année avec une formation longue et fortement soutenue par un enseignement en langue (allemand et anglais) en vue de ce cursus spécifique.

4. Le pilotage de la spécialité recherche

Il est déjà assuré par la concertation étroite des équipes pédagogiques des deux établissements. Le conseil de perfectionnement de la spécialité, qui se réunira au moins une fois par semestre, permettra l'évaluation et l'amélioration de la formation, avec le concours des représentants étudiants, tout au long de la période contractuelle.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé « Théâtre : écritures et représentations »

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	<p>Comme nous l'avons évoqué au niveau de la mention, nous nous étonnons que certains points présents dans le dossier n'aient pas été lus par les évaluateurs.</p> <p>Il nous semble par ailleurs essentiel d'affirmer qu'une spécialité recherche ne peut être soumise aux mêmes objectifs qu'une spécialité professionnelle : le master recherche peut constituer une étape de formation pour des étudiants se destinant à des professions artistiques ou administratives dans le spectacle vivant, mais pas seulement ; il peut également former des enseignants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs.</p>
Points forts	<p>Le rapport souligne la diversité et la progressivité de la maquette d'enseignement en master recherche, ainsi que son adossement à une équipe de recherche très bien notée et la prise en compte de la dimension de formation professionnelle.</p>
Points faibles	<p>Intervenants professionnels</p> <p>Le nombre des intervenants professionnels dans la spécialité n'est pas correctement apprécié. Le rapport mentionne une seule intervenante professionnelle au sein de la formation. Or l'équipe pédagogique des titulaires de l'université Paris Ouest comprend plusieurs chercheurs également professionnels du spectacle vivant (4 sur 8), les autres intervenant ponctuellement dans le cadre de productions professionnelles ou de missions du ministère (c'est le cas d'Emmanuel Wallon, qui, après avoir rédigé un rapport sur les "Sources et ressources pour le spectacle vivant" à la demande du ministère, poursuit son travail de conseil, notamment auprès de l'Observatoire des politiques culturelles, et qui s'investit actuellement dans l'élaboration des mesures en faveur du développement de l'éducation artistique) : David Lescot (auteur, metteur en scène), Sabine Quiriconi (dramaturge), Christophe Triau (dramaturge et conseiller artistique au CDN de Thionville, NEST), Jean-Louis Besson et Jean-Michel Déprats (traducteurs). S'y ajoutent les professionnels membres de l'équipe titulaire de l'université Paris III : Eloi Recoing (traducteur, metteur en scène), Joseph Danan (auteur, metteur en scène et dramaturge), Julia Gros de Gasquet (comédienne).</p> <p>Précisons en outre que de nombreux professionnels interviennent dans les séminaires à l'occasion d'invitations ponctuelles : Claude Régy est ainsi invité chaque année dans le séminaire de Sabine Quiriconi ; le séminaire de méthodologie et analyse de spectacle est consacré en partie à des rencontres avec des artistes ayant participé à une production de la saison, etc.</p> <p>Le conseil et l'expertise de professionnels sont en outre sollicités pour certaines recherches d'étudiants.</p> <p>Enfin, le nouveau partenariat avec l'école du TNS va ouvrir la possibilité pour nos étudiants de mener des recherches sur le terrain d'une école formant des praticiens de la scène dans différentes spécialités (acteurs, dramaturges, metteurs en scène,</p>

	régisseurs). Les rencontres et interactions avec ces étudiants et ces professionnels constitueront un atout certain pour les étudiants du master recherche
--	--

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Intervenants professionnels dans la formation

Les spécialités recherche du Master d'Etudes théâtrales constituent en outre par les recherches qui y sont menées un observatoire des pratiques professionnelles du milieu du spectacle vivant, en lien étroit avec elles, qui peut néanmoins s'ouvrir encore, par une intervention plus affirmée de professionnels au sein de la formation notamment dans les enseignements pré-professionnels du cursus.

Part de l'enseignement relatif aux questions politiques, socio-économiques et juridiques

Pour ce qui est de l'extension de l'enseignement relatif aux institutions du spectacle vivant, il serait possible de demander aux universités partenaires l'accès à d'autres séminaires que celui dispensé par Emmanuel Wallon, portant sur ces questions.

Ouverture internationale de la formation

- elle est assurée par la proportion importante d'étudiants étrangers intégrant chaque année la formation, par les enseignements assurés chaque année par les professeurs étrangers invités à dispenser des séminaires.

- elle sera développée : projet de renforcement des partenariats avec les universités de Bologne, Florence, Roma 3, l'UQAM, Bochum notamment. Les échanges franco-allemands sont favorisés par la présence dans l'équipe pédagogique d'une enseignante chercheuse germaniste de formation, à qui sera confiée la mission d'élargir la palette des universités partenaires à l'étranger et d'intégrer les écoles de théâtre et de cinéma qui offrent des formations axées sur la pratique.

Création d'un conseil de perfectionnement

Une concertation sur les objectifs, les contenus et le fonctionnement de la formation a déjà lieu au sein de l'actuelle commission pédagogique, et dans les bilans de parcours réunissant en fin de second semestre étudiants et équipe pédagogique des établissements cohabilités pour chaque spécialité, mais le renforcement des dispositifs existants prendra la forme de conseils de perfectionnement (un pour chaque spécialité) qui comprendra, outre les responsables de spécialité dans chaque établissement, un représentant enseignant-chercheur de chaque établissement, un représentant étudiant de chaque établissement, un personnel administratif de l'un des deux établissements en charge de la gestion du Master, un professionnel intervenant dans la formation.

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

Intitulé	« Mise en scène et dramaturgie »
----------	----------------------------------

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	- Le master professionnel spécialité « Mise en scène et dramaturgie » prépare, certes, à « tous les corps de métiers », comme le dit le rapport, mais dans l'objectif de former des metteurs en scène et des dramaturges, c'est-à-dire des praticiens de plateau, sachant diriger des acteurs, organiser une mise en scène, rédiger un dossier de diffusion etc. C'est dans cette perspective qu'il faut lire les choix pédagogiques opérés.
----------------------	--

	<p>L'appréciation générale déplore que les cours soient divers mais « sans véritable ligne structurante » : 3 séminaires théoriques sont alors cités, « en exemple », dont l'expert note la présence au premier semestre du master 1 et au second semestre du M2. Or, les trois séminaires cités se déroulent tous au premier semestre du M1 (S1) comme du M2 (S3) et sont bien mentionnés dans le dossier au S1 et au S3. Ils sont offerts au choix aux étudiants qui peuvent les suivre une année ou l'autre. Les autres séminaires sont au choix au S2 ou au S4 (une mauvaise manipulation de l'informatique les fait apparaître par erreur au S3). Un même séminaire ne peut être pris deux années consécutives.</p> <p>La présentation des modalités d'évaluation est incomplète et erronée : les étudiants de la spécialité professionnelle « Mise en scène et dramaturgie » ne valident pas leur diplôme par une soutenance de mémoire écrit. Ils suivent certes des séminaires théoriques dont les modalités d'évaluation sont les mêmes que celle du master recherche spécialité « Ecritures et représentation ». Mais les cours professionnels et ateliers artistiques qui constituent l'essentiel de la formation sont validés sur présentation d'un ou plusieurs exercices pratiques ou de projets de création personnels ou collectifs, au choix des enseignants. Le dossier détaille les modalités de l'évaluation UE par UE au paragraphe II des pages 24 et 25.</p> <p>Le rapport note l'absence de dispositif d'auto-évaluation. Ce dispositif sera mis en place, en collaboration avec l'Université de Paris 8, sur la plate-forme collaborative du programme IDEFI CréaTIC, dès septembre 2013.</p>
Points forts	<p>-- équipe pédagogique aux compétences variées, enrichie d'intervenants extérieurs ; partenariats dynamiques avec le monde professionnel ; passerelles entre les deux spécialités favorisant les réorientations.</p>
Points faibles	<p>- A partir d'une erreur de lecture (v. plus haut) quant à la durée et la répartition des enseignements théoriques dans l'offre de formation, le rapport juge souhaitable de renforcer la cohérence des enseignements.</p> <p>Ce souhait appelle deux remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les séminaires théoriques sont mutualisés avec le master recherche spécialité « Ecritures et représentations ». On s'étonne que l'expert ayant évalué la spécialité recherche n'ait pas jugée incohérente la même liste de séminaires et ait même souligné comme un point fort la diversité de ces enseignements et leur qualité. - Pour évaluer la cohérence des enseignements, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des cours proposés et, en particulier, les cours de pratique qui sont d'un volume horaire bien supérieur à celui des enseignements théoriques et qui constituent, à ce titre, dans le cadre d'une formation aux métiers de la mise en scène et de la dramaturgie, la ligne forte et structurante de la formation. <p>-Les débouchés de la spécialité figurent à deux reprises dans le dossier, p. 23 et p.33. Un compte rendu très précis et chiffré du devenir professionnel de chaque étudiant de la dernière promotion a été dressé.</p> <p>-La synthèse s'étonne que le master Etudes Théâtrales et, plus particulièrement, la spécialité « Mise en scène et dramaturgie » ne participent pas à l'élaboration des liens avec l'Université de Paris 8 dans le cadre du PRES. Cette remarque ne correspond pas à la réalité. Sur ce point, la mise en place très active du projet IDEFI CréaTIC, pourtant présentée à deux reprises dans le dossier, n'est jamais prise en</p>

compte ni même mentionnée.

NB1 : L'Etablissement apporte *infra* une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'OVE au niveau de l'Etablissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants).

NB2 : V. en annexe la présentation de l'atelier laboratoire adossé au master professionnel « Mise en scène et dramaturgie » dans le cadre du programme IDEFI CréaTIC, en partenariat avec l'Université de Paris 8, la liste des masters et formations associées, une lettre officialisant la gouvernance partagée du dispositif.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

- Cohérence des enseignements :

Les contenus des cours professionnels et des ateliers pratiques (pièces à mettre en scène, thèmes d'écriture et d'improvisation, exercices de direction d'acteurs, de jeu, techniques de la scène, politiques de la scène et production...) sont décidés et harmonisés chaque année en concertation avec l'équipe enseignante et les intervenants extérieurs invités. Le projet pédagogique est clair : nous veillons non à uniformiser les pratiques et lisser les discours mais à proposer aux étudiants des expériences multiples, des rencontres actives avec des professionnels aux positions esthétiques et institutionnelles diversifiées car il s'agit de former des artistes singuliers non des faiseurs de théâtre ayant acquis des méthodes qu'ils pensent immuables. C'est dans ce sens que sont choisis annuellement les contenus des cours et les intervenants ponctuels dans les cours de pratique.

Les séminaires théoriques, sur lesquels s'appuie exclusivement le jugement émis dans le rapport, constituent un nombre d'heures bien inférieur : 4 sont à valider en deux ans, au choix dans la liste proposée (3 la première année et 1 seul la deuxième). Ils constituent la chambre d'écho des TD de pratique, et s'ils sont importants et absolument nécessaires, ils ne sauraient, loin s'en faut, définir à eux seuls la ligne structurante, ni même le centre à partir duquel nous décidons du contenu des enseignements pratiques. C'est à l'étudiant de choisir, dans une offre que nous avons voulu suffisamment ouverte et diversifiée, comment il complètera et approfondira sa recherche pratique, selon ses intérêts esthétiques, les obstacles qu'il rencontre sur le terrain, les curiosités qui l'animent.

Liens avec Paris 8 dans la logique du PRES :

Le master spécialité « Mise en scène et dramaturgie » est non seulement déjà très activement impliqué dans le partenariat avec L'Université Paris 8 mais il est aussi une des trois formations (avec le master cinéma mention « Scénario et écritures audio-visuelles » et le master d'histoire de l'art mention « Médiation culturelle, patrimoine et numérique ») qui a constitué le socle fondateur du PRES.

En effet, ces trois masters se sont engagés l'an passé, avant même que le PRES ne soit officiellement créé, dans ce qui n'était alors qu'un projet, porté par l'Université de Paris 8 : le dispositif IDEFI CréaTIC, dispositif de formation sans précédent associant étroitement création artistique, recherche scientifique, et innovation numérique, réunissant, outre les deux universités, de nombreux partenaires (57 en tout dont 37 internationaux) tels la MSH Paris Nord, le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique... Le programme vise la mutualisation des moyens techniques et numériques, (en particulier un média-lab sera installé à la MSH Paris Nord), l'élaboration d'un système d'évaluation commun et d'une plate-forme collaborative, ainsi que la circulation des étudiants au sein de multiples « ateliers-laboratoires » proposés chaque année par les masters partenaires. Pas moins de 18 masters dès la rentrée 2013 proposeront des ateliers-laboratoires ouverts aux étudiants des autres domaines de formation. Le master professionnel spécialité « Mise

en scène et dramaturgie » mettra en place, au premier semestre de l'année 2013-2014, un atelier laboratoire intitulé « Pratiques scéniques contemporaines : expérimentation/création », dont nous donnons, en annexe, la présentation complète et précise, ainsi que la liste des autres ateliers laboratoires et des masters associés.

Nous avons cru nécessaire de revenir longuement sur cet engagement car le dispositif, pourtant présenté dans le dossier général, est passé inaperçu, encore une fois à notre grand étonnement, tant il constitue, au niveau de la formation artistique, au même titre que le LABEX H2H au niveau de la recherche, une des lignes fondamentales de structuration des 8 années à venir et sa mise en place mobilise depuis plusieurs mois les responsables de formation des deux universités et des établissements partenaires.

Nous précisons que désormais, la spécialité « Mise en scène et dramaturgie » est labellisée IDEFI CréaTIC, mention qui apparaîtra sur tous les documents d'information sur la formation. Sabine Quiriconi, MCF en Arts du spectacle et co-responsable de la spécialité « Mise en scène et dramaturgie », a été nommée, à la demande des collègues de Paris 8, présidente du conseil d'orientation pédagogique d'IDEFI CréaTIC et vice-présidente de son conseil stratégique présidé par Mme Danielle Tartakowsky, présidente de l'Université de Paris 8. Il ne s'agit pas là d'un effet d'annonce mais bien d'une façon de rendre visible, dans les instances de gouvernance, la participation des enseignants porteurs du projet au sein des formations les plus impliquées dans le partenariat avec Paris 8.

Collaboration avec la mention Arts du spectacle-Arts de la scène :

Le rapport se demande pourquoi le master professionnel spécialité « Mise en scène et dramaturgie » ne collabore pas avec le master professionnel « Arts du spectacle - Arts de la scène » de l'université de Paris 8. Pour des raisons que nous ignorons, interne à l'université partenaire, le département des arts du spectacle de Paris 8 n'a pas souhaité pour le moment participer au projet IDEFI CréaTIC, ce que nous regrettons. Mais certains projets transversaux commencent à émerger et nous avons bon espoir de pouvoir les mettre en place à partir de 2014-2015.

Chiffres détaillés sur les débouchés réels de la formation :

Un relevé précis et chiffré de l'insertion professionnelle des étudiants de la dernière promotion se trouve aux pages 23 et 33 du dossier de présentation. Les rédacteurs du dossier ont également indiqué que le taux d'insertion des étudiants, après enquête, s'élève à 85 pour cent, ce qui montre bien que les débouchés sont réels et conséquents. Ces données semblent contradictoires avec la note C attribuée à l'insertion professionnelle.

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Les notes évaluant le projet pédagogique et l'insertion professionnelle nous semblent fondées sur une lecture partielle et parfois erronée du dossier de présentation.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

